

# SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ST HUBERT

Commune de Cornant et Égriselles-le-Bocage

## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

### Consommation 2020-2021

**Coupon-réponse à retourner avant le 30/05/2021**  
**à la Mairie d'Égriselles**

*Ne pas fournir ce document si votre compteur est installé à l'extérieur de votre propriété ou équipé d'une borne de télé-relevé*

Nom et prénoms du propriétaire (important) : .....

Adresse principale du propriétaire (important) : .....

Tél du propriétaire (important) : .....

E-mail : .....

Nom et prénoms de l'occupant : .....

Lieu du relevé : n° ..... rue : .....

Relevé effectué le ..... par .....

### INDEX DE VOTRE (VOS) COMPTEUR(S) :

*N'indiquer que les éléments correspondant aux chiffres ou aiguilles noirs.*

#### COMPTEUR À CHIFFRES :

1<sup>er</sup> compteur : 

--	--	--	--	--

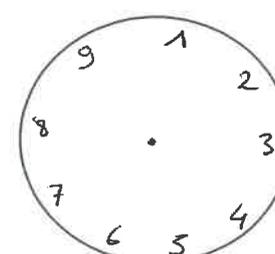
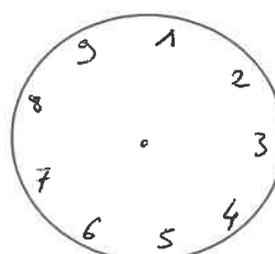
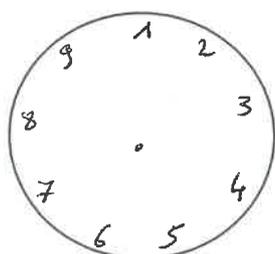
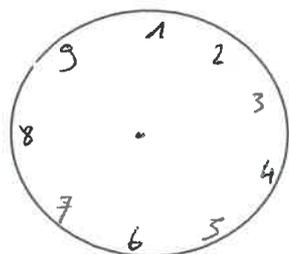
2<sup>ème</sup> compteur : 

--	--	--	--	--

3<sup>ème</sup> compteur : 

--	--	--	--	--

#### COMPTEUR À AIGUILLES :



**Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de relever le compteur d'eau et de le signaler en Mairie, lors de la vente de la propriété, avant que les nouveaux propriétaires s'installent.**